



Didier LE GAC  
Député du Finistère  
3<sup>ème</sup> circonscription – Brest Rural  
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Monsieur Jean-Christophe Combe  
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des  
Personnes handicapées  
14, avenue Duquesne  
75 700 Paris

Saint-Renan, le 27 janvier 2023

Objectif : Situation du secteur médico-social et Ehpad : remontée de terrain.

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la gravité de la situation du recrutement dans les structures d'accompagnement médico-social.

Afin de recueillir la parole des résidents et des professionnels, je me rends régulièrement dans des établissements dans ma circonscription. Ainsi la semaine passée, je me suis rendu encore à l'Ehpad de Brest Quatre Moulins, établissement dirigé par l'association finistérienne « Les Genêts d'Or ».

L'investissement et le dévouement des professionnels rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions quotidiennes est sans faille.

Du fait de la pénurie de candidats, la réalité du terrain révèle cependant une situation particulièrement tendue.

Par le présent courrier, je tiens donc à vous faire part de la profonde inquiétude des professionnels face à la difficulté de recruter et rendre plus attractif le secteur.

Le manque de personnel dans les métiers du soin et de l'accompagnement s'accroît dangereusement depuis plusieurs années.

Je souhaite vous exprimer combien le secteur de l'accompagnement a besoin de perspectives.

Lors de ce déplacement, deux motions m'ont été remises : l'une rédigée par l'Equipe de l'Ehpad de Brest Quatre Moulins, l'autre par des représentants syndicaux. Veuillez en trouver copie ci-joint. Ces deux motions alertent sur le manque de personnels au sein des établissements. Faute d'une rémunération suffisante, ces métiers – pourtant porteurs de sens – n'attirent plus comme auparavant. La revalorisation salariale de 183 euros obtenue dans le cadre des avancées du Ségur, si elle a représenté une augmentation sans précédent, a juste permis une remise à niveau et n'est toujours pas jugée suffisante.

.../...

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi  
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS  
Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)



Si les métiers dont il est question ici sont encore parfois trop méconnus et n'attirent pas suffisamment de candidats, le préalable du point de vue de l'attractivité du secteur reste le levier du salaire.

J'attire en outre votre attention sur les projections pour 2030 de « France Stratégie » et la Dares, qui sont alarmistes en termes de recrutement si rien n'est fait d'ici là, notamment en Bretagne.

A plus court terme, la Défenseure des droits alerte de son côté sur l'urgence d'une d'un ratio minimal d'encadrement en EHPAD avec un objectif de norme d'encadrement de 8 équivalents temps plein (soignants/animateurs) pour 10 résidents. Ceci se pratique dans certains länder en Allemagne, quand il y a 10 ETP pour 10 résidents dans les pays du Nord. Ceci permet une amélioration de la prise en charge des résidents mais aussi des conditions de travail des professionnels, en redonnant de l'attractivité à ces métiers.

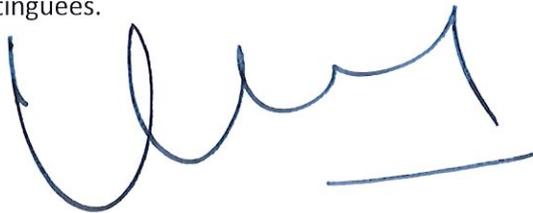
Je sais que vous êtes bien conscient de la situation et vous venez d'ailleurs de faire des annonces sur un « plan d'urgence » permettant notamment une « qualification rapide des faisant fonction », des salariés engagés en Ehpad à un poste sans en avoir le diplôme. Un deuxième volet du « plan métier » doit également quant à lui concerner l'ensemble des métiers du care.

L'objet de mon courrier et des deux motions jointes est également de pointer la « mise en concurrence » entre les différentes structures du fait de la différence de salaires, qui est actuellement à l'œuvre du point de vue du recrutement.

Les établissements font face à une fuite de leur personnel, et par voie de conséquences, une fuite des compétences, ce qui est préjudiciable pour la qualité des soins apportés à nos aînés et handicapés. Je souhaite insister sur le fait qu'une revalorisation salariale est perçue par les acteurs de terrain comme un prérequis pour casser la spirale infernale liée au manque de personnel.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à ces deux motions qui traduisent les profondes inquiétudes d'un secteur essentiel à notre société et au bien vieillir.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération et de mes salutations les plus distinguées.

*Très cordialement,* 

Didier Le Gac  
Député

PJ :

- Motion de l'Equipe de l'Ehpac de Brest Quatre Moulins
- Motion des représentants syndicaux

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN  
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi  
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS  
Retrouvez-moi sur mon blog : [www.didierlegac.bzh](http://www.didierlegac.bzh)

Brest, le 23/01/2023

A l'attention de Mr le député Le Gac,

Nous profitons de votre venue dans notre établissement afin de vous alerter sur nos conditions de travail qui ne sont pas à la hauteur de notre engagement auprès de nos anciens. En effet, une infirmière est seule pour 80 résidents l'après-midi, des soignants manquent régulièrement, dans les équipes, épuisés par un travail physique et psychologique extrêmement difficile. Ils se retrouvent à effectuer des toilettes seuls alors que normalement elles doivent être faites en binôme. C'est au détriment de la sécurité et du bien-être du résident qui mérite un accompagnement de qualité. L'investissement est pourtant sans faille et au cœur de nos métiers

Quant au salaire, nous déplorons un salaire très inférieur par rapport aux établissements publics. Le point d'indice de notre convention collective est gelé depuis plus de vingt ans, notre pouvoir d'achat en cette période d'inflation baisse de mois en mois. Certains d'entre nous ne s'en sortent plus financièrement et viennent travailler la boule au ventre en ne sachant pas comment boucler la fin du mois.

Actuellement, des départs successifs de soignants en contrats indéterminés et déterminés prouvent que nos salaires sont moindres dans l'associatif par rapport au public. Nous souhaitons une harmonisation des salaires par rapport à un travail et des conditions similaires.

Pourquoi notre salaire n'augmente-t-il pas alors que le SMIC ne cesse d'augmenter ?

Pouvons-nous continuer à travailler dans de telles conditions sans reconnaissance, ni revalorisation de nos salaires ?

L'Equipe de l'EHPAD des Quatre Moulins

Monsieur Le Gac  
Député 3<sup>ème</sup> circonscription du Finistère  
Membre de la commission des affaires  
sociales

Les syndicats SUD et CFDT de l'association « Les Genêts d'Or », veulent attirer votre attention sur la situation tendue que connaît l'ensemble du secteur de l'accompagnement depuis plusieurs années et qui s'accentue dangereusement depuis quelques mois.... Nos collègues des ehpad étant les plus lourdement touchés.

A l'Ehpad des quatre moulins, comme dans les autres Ehpad, les conditions de travail, d'accueil et d'accompagnement sont des plus dégradées ! les équipes sont épuisées, font face avec courage au manque criant de moyens humains et financiers, sont obligées de se réorganiser en permanence et de pallier au manque de vocation dans ce secteur qui n'attire plus et qui, par des années de manque de reconnaissance, a perdu de son sens.

Après avoir été longtemps considérés par la seule fenêtre budgétaire, nos métiers se sont retrouvés en lumière lors de la crise sanitaire... à ce moment « nous étions essentiels ». Néanmoins, depuis que la crise covid s'estompe en gravité, la logique économique revient au premier plan. Nous passons de nouveau du statut d'essentiel ou rang de variable d'ajustement.

Ainsi, ce revirement associé à des conditions salariales déplorables entraîne un départ massif de professionnels diplômés, ayant une grande connaissance du terrain et des enjeux des politiques sociales. Ces départs ne sont que très partiellement remplacés par l'arrivée de nouveaux salariés motivés mais jetés dans ce marasme ambiant et face à des conditions de travail tellement dégradées qu'ils réfléchissent dès leur arrivée à leur futur départ vers d'autres secteurs professionnels.

Vous connaissez les maux de notre secteur, nous, salariés les vivons au quotidien. Ce sont des salaires de misère bloqués depuis plus de 20 ans, ainsi, avant l'inflation, le Haut Conseil en Travail Social évaluait notre perte de salaires à 30%. Dès lors, vous pouvez bien comprendre que la dernière promesse d'une revalorisation à moins de 3% de nos points d'indices ne peut être que vécue comme une provocation de plus (2.83 % contre une inflation à plus de 6.4%). Nos métiers sont majoritairement féminins et nous sommes encore très loin de la parité salariale homme/femme du fait des très nombreux temps partiels. Et que dire de ce complément de rémunération de 183€ des plus inégalitaires dont de très nombreux-ses collègues demeurent exclu.es. De plus, ce dispositif n'est que partiellement financé par l'État ou les départements, mettant par là-même de nombreuses associations dans des situations de tension !

Notre secteur est paupérisé et la qualité de l'accompagnement s'en ressent. Les équipes sont dans l'impossibilité de répondre au bien-être des personnes accueillies malgré l'obligation de projets individualisés rendus obligatoires par les lois de 2002 et 2005. Nous sommes proches d'une certaine forme de maltraitance institutionnelle car même les besoins basiques de sécurité ont du mal à être respectés. Cela constitue la ligne rouge que les professionnels se refusent à franchir. Certains préfèrent quitter leur métier pour ne pas se sentir coupables mais d'autres militent pour défendre les valeurs humanistes de notre secteur. Mais il est grand temps que décideurs et financeurs se décident à écouter leurs alertes car cette résistance ne durera pas éternellement.

Les financements des associations telles que la nôtre sont fragilisés et précarisés par des années de non revalorisations des taux directeurs. Mais l'inflation galopante qui sévit dans notre pays provoque une crise sans précédent. Nous vous alertons sur cette situation catastrophique pour les budgets si

les CPOM ne sont pas en mesure de prendre en compte l'envolée des prix de l'énergie et des denrées de première nécessité. Nos employeurs éprouvent des difficultés à boucler leurs prévisionnels et certains commencent même à se dire qu'ils ne pourront pas signer les futurs Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens.

Le principe des CPOM ne saurait répondre de manière efficace à la crise financière que nous rencontrons. Il est nécessaire de reprendre urgemment les CPOM déjà signés par des avenants voire de mettre provisoirement de côté ce dispositif le temps que l'inflation se stabilise. Il en va de la vie du secteur associatif et de leurs missions d'intérêt général.

Comment les représentants de l'Etat peuvent-ils supposer que les collègues des établissements puissent poursuivre leurs missions auprès des personnes fragiles s'ils ne peuvent se loger ou tout simplement vivre de manière décente tout en mettant en jeu leur santé du fait des conditions de travail de plus en plus déplorable ?

Nous vous alertons également sur un autre domaine qui va très fortement impacter notre secteur déjà acculé. Le syndicat employeur AXESS propose, à la demande du gouvernement, une pseudo-négociation d'une convention collective qui introduit des salaires au mérite, la mise en concurrence entre établissements, entre salariés au sein des mêmes services ! Les négociations avec les organisations patronales sont aujourd'hui impossibles.

Il est primordial que vous compreniez les enjeux de ces négociations pour bien saisir que ce que le gouvernement présente comme la situation miracle n'est encore axée que sur une logique d'économies substantielles.

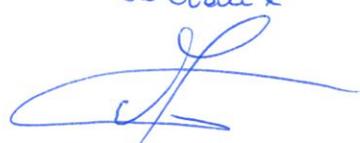
Aujourd'hui, malgré toutes les alertes, le gouvernement et les financeurs font la sourde oreille. Ce sont nos missions d'intérêt général qui sont en danger. Le choix du gouvernement se tourne vers la marchandisation du secteur malgré les scandales comme Orpea. Que deviendront les personnes que nous accompagnons si le profit devient le cœur de nos métiers ?

Nous, salariés, en avons assez de toute cette division, cacophonie, confusion, dispersion, perte de temps et de moyens. Ils qui ne font qu'ajouter de l'huile sur le feu à ce sentiment de ras-le-bol et nous obligent à songer à regarder ailleurs pour préserver notre santé physique et psychique...

Bien au contraire ! C'est de la cohésion, de la solidarité, de la sérénité, un environnement sain, des conditions de travail humaines et un salaire à la hauteur de notre engagement dont nous avons besoin ! De la bienveillance pour être bien traité.

Pour le Finistère, il est urgent qu'une rencontre entre organisations syndicales, employeurs, représentants de familles d'usagers, M. De Calan et représentants de l'Etat ait lieu. C'est non seulement l'avenir des ouvertures de places qui est en jeu mais bien l'avenir de notre secteur. En tant que représentant des affaires sociales et élu du département nous espérons que cette rencontre pourra vous faire prendre conscience de la gravité de la situation. Nous espérons que la voix de notre secteur sera portée par nos élus à la hauteur des missions que nous remplissons.

A chaque rencontre, nous avons le sentiment que chacun se renvoie la balle. C'est inentendable dans ce contexte de tensions. Il faut que le problème soit abordé sous l'aspect humain et pas seulement économiques. Les pistes d'améliorations ont été proposées par les services mêmes de l'Etat. Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas réellement le problème en considération ?

Pour Sois Santé  
Sociaux  


Pour l'ADT Santé Sociaux  
N. Poye  
